



communiqué

N^o: 154
No.:

POUR DIFFUSION IMMEDIATE
LE 15 NOVEMBRE 1983

DÉCLARATION CANADIENNE SUR LA CHYPRE

L'honorable Allan J. MacEachen, Vice-premier ministre et Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a émis la déclaration suivante concernant les événements de Chypre:

"Le gouvernement du Canada regrette profondément la décision qu'a prise la communauté turque de Chypre de déclarer unilatéralement la formation d'une république indépendante au nord de l'Ile, le 15 novembre 1983. Nous ne reconnaissons qu'un seul Etat à Chypre, il s'agit de la République de Chypre qui est sous la direction du Président Kyprianou. Nous n'avons aucunement l'intention de reconnaître un nouvel Etat qui se déclare lui-même indépendant à Chypre.

Cet acte ne contribue en rien aux efforts entrepris depuis longtemps par le Secrétaire général des Nations Unies visant à une réconciliation des deux communautés présentes à Chypre, efforts que le Canada a toujours soutenus vigoureusement.

La situation à Chypre est calme et les citoyens canadiens ne semblent pas être en danger. Nos représentants sont sur l'Ile et sont en mesure de répondre à des demandes d'assistance consulaire.

Des consultations ont maintenant lieu aux Nations Unies à New York et en tant que participant important à la Force des Nations Unies à Chypre, j'ai demandé que le Canada participe à un débat d'urgence du Conseil de Sécurité qui doit en principe avoir lieu plus tard cette semaine".